

Assemblée Générale Annuelle Mixte

10 Juin 2021

Composition du Bureau



- **Monsieur Vincent FAVIER, Président**



- **Monsieur Mark INCH, Scrutateur**



- **Monsieur Jean-Claude COMPANY, Scrutateur**

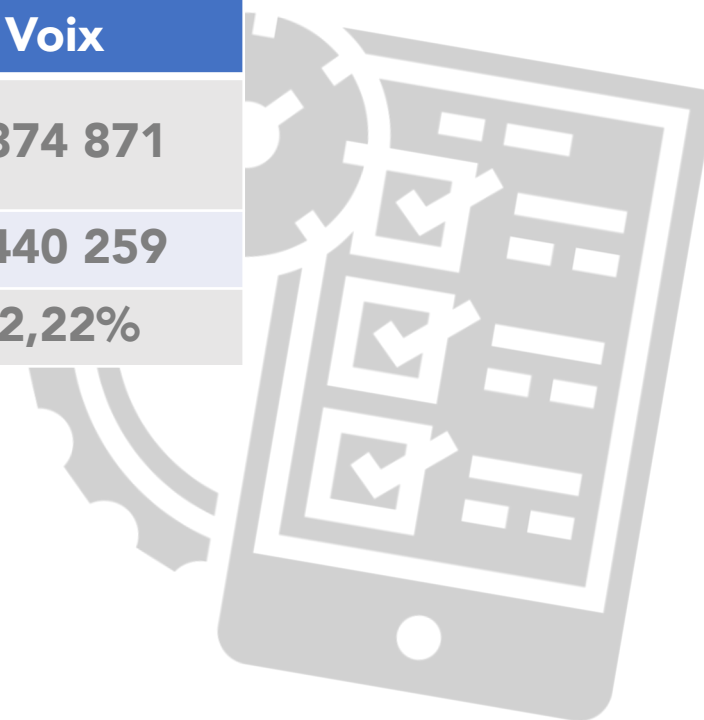


- **Monsieur Vincent FEÏS, Secrétaire**



Quorum

	Actions	Voix
Actionnaires représentés ou ayant voté par correspondance	1 874 871	1 874 871
Nombre d'actions avec droit de vote	4 440 259	4 440 259
Soit	42,22%	42,22%





Information des Actionnaires

Rappel des documents mis à disposition des actionnaires par le Président

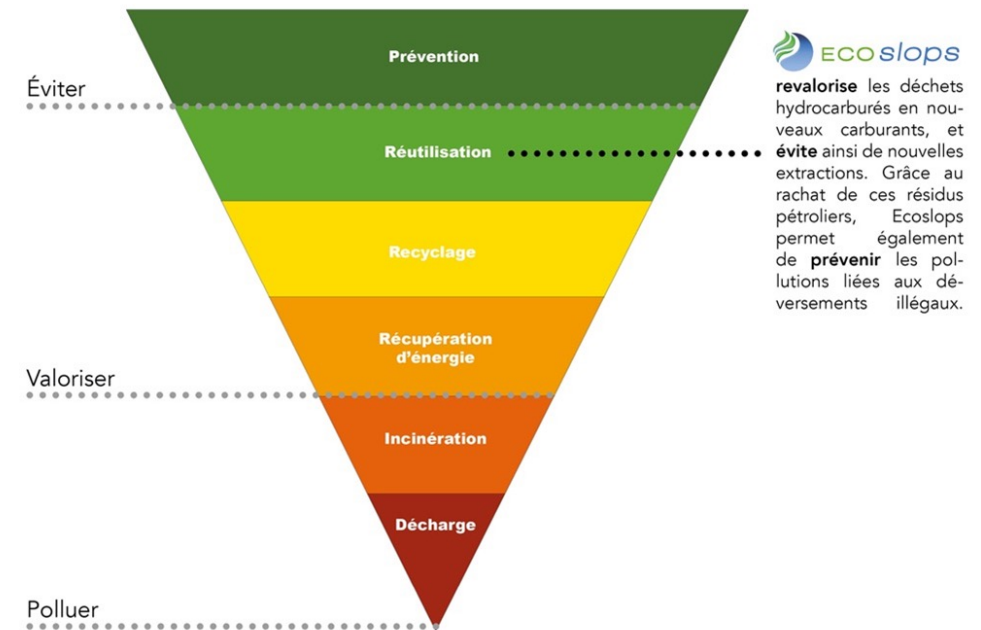
- Rapport annuel contenant le rapport de gestion, l'exposé des motifs, le rapport sur le gouvernement d'entreprise et les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés, ainsi que sur les conventions réglementées;
- Communiqué de presse sur la tenue de l'assemblée à huis clos
- Avis préalable
- Rapports des commissaires aux comptes sur les délégations financières et autorisations soumises à l'approbation de l'assemblée des actionnaires
- Formulaire de procuration ou de vote par correspondance ainsi que la fiche explicative
- Brochure de convocation incluant le formulaire de demande d'envoi de documents
- Rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions
- Descriptif du programme de rachat d'actions
- Composition du bureau
- Lien pour suivre l'assemblée en direct

Présentation de l'activité et des résultats financiers 2020

À propos d'ECOSLOPS

NOTRE SAVOIR-FAIRE

- A PARTIR DE DECHETS issus du Transport maritime ou terrestre, et de l'industrie
- MICRO-RAFFINAGE SOUS VIDE avec le procédé P2R (*Petroleum Residue Recycling*)
- REVALORISATION des résidus d'hydrocarbures et huiles de vidange usagées en de NOUVEAUX PRODUITS



PLUS DE 120 000 TONNES TRAITEES DEPUIS LES PREMIERES PRODUCTIONS EN 2015



Faits marquants 2020

UNE ANNEE 2020 FORTEMENT IMPACTEE PAR LES EFFETS DE LA CRISE COVID

1

ARRÊT DE L'UNITE DE SINES

Pendant 37 jours (en avril/mai) du fait du ralentissement ou de l'arrêt de l'activité des principaux clients + baisse de la demande au second semestre

2

FORTE BAISSSE DES MARCHES PETROLIERS

Le cours moyen du Brent est passé de 64\$/bbl en 2019 à 43\$/bbl en 2020, soit – 33%

3

CONSTRUCTION DE L'UNITE DE MARSEILLE

Chantier totalement fermé du 17 mars au 11 mai du fait des mesures Covid, suivi d'une reprise très progressive des chaînes logistiques d'approvisionnement



Faits marquants 2020

MAIS AUSSI MARQUÉE PAR DES AVANÇÉES MAJEURES EN PREPARATION DE L'AVENIR

1

RENOUVELLEMENT DU PERMIS D'EXPLOITER D'ECOSLOPS PORTUGAL

Avec l'octroi d'un permis de stockage "Seveso Haut" permettant d'accroître la capacité de 5.000 m3 à 20.000 m3. Cela permettra d'avoir une approche beaucoup plus opportuniste et fluide en matière d'approvisionnement

2

DEVELOPPEMENTS TECHNIQUE ET COMMERCIAL DE LA SCARABOX®

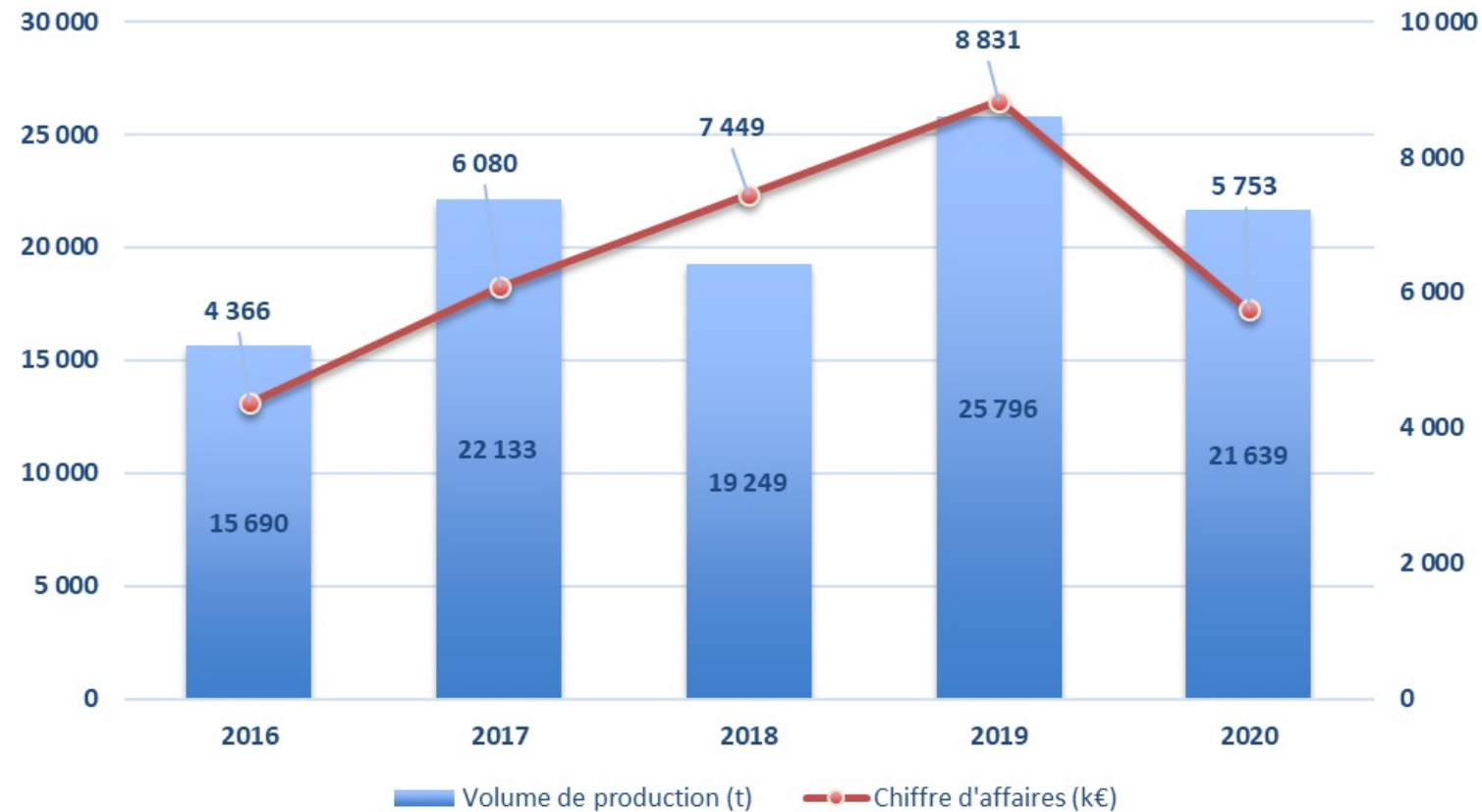
3 LOI's signées en 2020 (+1 début 2021), dont une convertie en contrat de vente en mars 2021. Nouvel axe de croissance stratégique avec de nombreux autres prospects

3

POURSUITE DES ETUDES SUR LES TROIS PROJETS (ANVERS, EGYPTE ET SINGAPOUR)

Partenariat industriel avec un groupe mondial de bunkering / trading

Évolution



Cours Brent \$	44\$	54\$	71\$	64\$	43\$
EBITDA Portugal	-1 460	1 431	1 502	2 124	-828
EBITDA Siège	-1 434	-1 761	-1 863	-1 587	-2 061
EBITDA Marseille	0	0	-18	-91	-84
EBITDA Groupe	-2 894	-330	-379	446	-2 973

Chiffre d'affaires 2020

UNE ANNEE TRES FORTEMENT IMPACTEE PAR LES EFFETS DE LA CRISE COVID

	31/12/2020	31/12/2019	Var. k€	Var. %
Produits Raffinés	3 768	6 689	(2 921)	(44)%
Services Portuaires & Autres	1 985	2 142	(157)	(7)%
Total Chiffre d'Affaires	5 753	8 831	(3 078)	(35)%



cours du Brent en € :
Variation Vs 2019 :

38,4 €
-34%

37,5 €
-33%

P&L Consolidé 2020

en millions d'€	31/12/2020	31/12/2019	Var. k€
C.A. - Produits Raffinés	3,8	6,7	(2,9)
C.A. - Serv. Portuaires & autres	2,0	2,1	(0,2)
Total Chiffre d'affaires	5,8	8,8	(3,1)
Autres produits d'exploitation	1,3	1,7	(0,3)
Produits d'exploitation	7,1	10,5	(3,4)
Marchandises & MP	(3,0)	(3,3)	0,3
Charges externes	(3,2)	(3,3)	0,1
Impôts & Taxes	(0,1)	(0,1)	0,0
Charges de personnel	(3,5)	(3,2)	(0,2)
Autres Charges	(0,2)	(0,1)	(0,2)
EBITDA	(3,0)	0,4	(3,4)
Dot./Rep. aux Amt & Prov.	(1,6)	(1,4)	(0,2)
Résultat Financier	(0,7)	(0,5)	(0,1)
Impôt sur les bénéfices	0,1	(0,2)	0,3
Résultat Net	(5,1)	(1,7)	(3,5)
Résultat Net Part du groupe	(5,1)	(1,7)	(3,4)

- ❖ C.A Produits raffinés en baisse de 44% (20% d'effet volume et 24% d'effet prix)
- ❖ Autres produits d'exploitation :
 - En 2019 : 1,3M€ d'éléments non récurrents impactant l'EBITDA
 - En 2020 : 0,9M€ de production stockée (sans impact EBITDA)

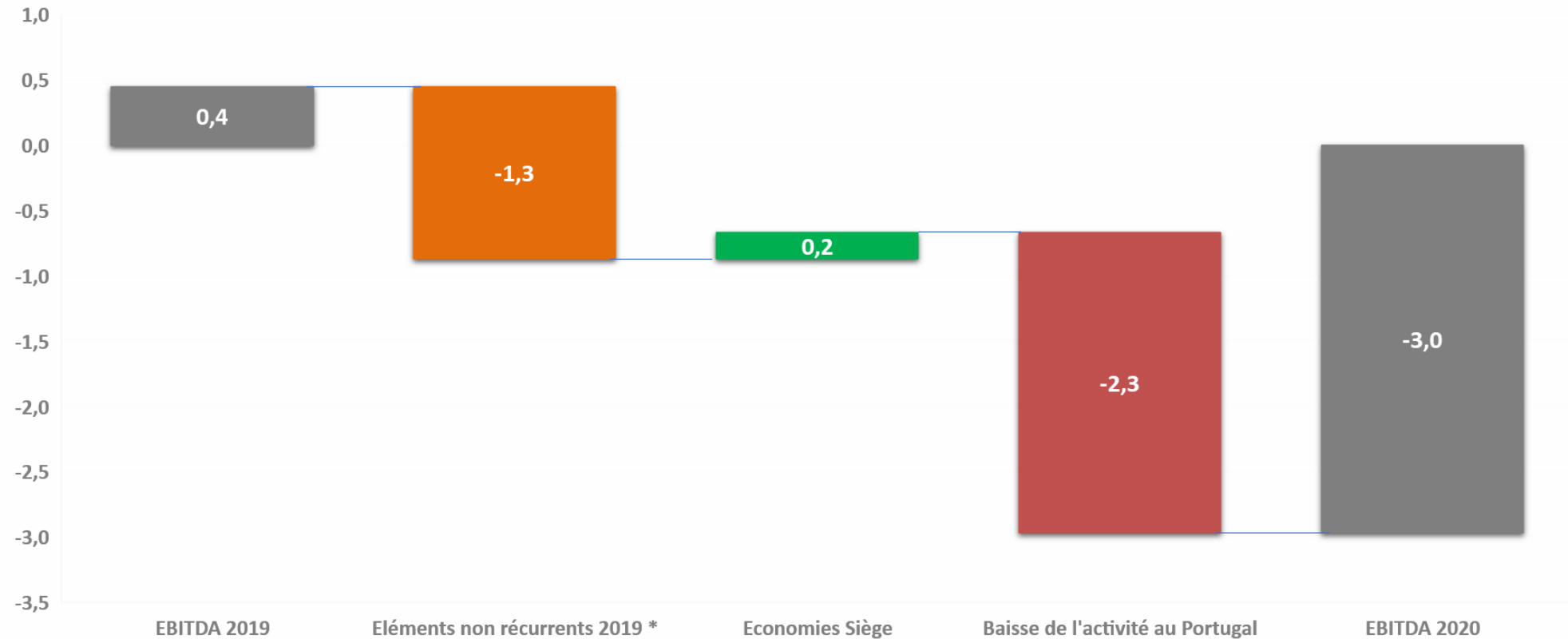
- ❖ Charges de personnel
 - Restructuring : 0,1M€
 - Recrutements 2019 année pleine

EBITDA négatif de -3M€

- ❖ Résultat financier
 - Augmentation des intérêts financiers suite aux tirages effectués en 2020
- ❖ Impôt société
 - 0,5 M€ de CIR / CIPC
 - (0,1) M€ d'impôt courant au Portugal
 - (0,3) M€ d'impairment des IDA sur le Portugal

Bridge EBITDA

(en M€)



Eléments non récurrents 2019 :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage Marseille : 0,6 M€
- Subvention IAPMEI sur exercices antérieurs : 0,6 M€
- Subvention FASEP (Egypte) : 0,1 M€

Bilan consolidé 2020

en millions d'€	31/12/2020	31/12/2019	Var. k€	Var. %
Immobilisations	34,2	26,7	7,5	28%
Impôts différés actif	1,0	1,4	(0,3)	(24)%
Actif Immobilisé	35,2	28,1	7,1	25%
Stocks & Encours	1,4	1,2	0,2	19%
Créances clients	0,5	1,5	(1,0)	(67)%
Autres Créances	1,8	1,8	(0,0)	(2)%
Disponibilités	8,0	6,0	2,0	33%
CCA & Charges à répartir	1,1	1,2	(0,2)	(13)%
Actif circulant	12,7	11,7	1,0	8%
Total ACTIF	47,9	39,8	8,1	20%

	31/12/2020	31/12/2019	Var. k€	Var. %
Capital & Réserves	18,7	20,3	(1,7)	(8)%
Subvention	1,7	1,8	(0,1)	(6)%
Quote-part des minoritaires	1,1	1,2	(0,1)	(6)%
Résultat Net Part du Groupe	(5,1)	(1,7)	(3,4)	207%
Capitaux Propres	16,4	21,6	(5,2)	(24)%
Prov. Pour Risques&Charges	0,3	0,1	0,1	94%
Dettes Financières	26,6	13,2	13,4	101%
Fournisseurs	3,1	3,3	(0,2)	(6)%
Dettes fiscales et sociales	1,2	0,9	0,3	31%
Autres dettes	0,5	0,7	(0,2)	(32)%
Dettes d'exploitation	4,7	4,8	(0,1)	(3)%
Total PASSIF	47,9	39,8	8,1	20%

- ❖ Investissements 2020 (avant amortissements)
 - 8,8 M€ (dont 8,3 M€ Marseille)
- ❖ Impôts différés actifs:
 - 0,3 M€ de charge d'impairment constatée sur l'exercice
- ❖ Stocks et en-cours :
 - 0,8 M€ sur Scarabox et -0,6 M€ au Portugal
- ❖ Equity :
 - -5,2 M€: perte de l'exercice + Amt subvention IAPMEI
- ❖ Endettement net à fin 2020 : 18,6 M€

Cashflow 2020

Exercice 2020

EBITDA	(3,0)
Subvention virée au résultat	(0,1)
Production stockée	(0,1)
Impôt	0,3
Variation du BFR exploitation	1,5
Operating Cashflow	(1,4)
Investissements	(8,8)
Variation du BFR investissements	(0,6)
Investing Cashflow	(9,4)
Prêts Ecoslops Provence	0,6
Emprunt	12,6
Intérêts	(0,4)
Financing cashflow	12,7
Variation de trésorerie	2,0
	0,0
Trésorerie d'ouverture	6,0
Trésorerie de clôture	8,0
Variation	2,0

❖ EBITDA de – 3 M€ limité à -1,4 M€ en cashflow

❖ Investing cashflow
Marseille : en phase d'investissement (9M€ sur la période)

❖ Financing cashflow :

Cash « in » : 13,1 M€

- Pool bancaire Marseille : 6,5 M€
- Emprunt BEI : 5 M€
- Endettement Portugal : 0,9 M€
- Apport Groupe Total : 0,6 M€

Cash « Out »

- Intérêts d'emprunts: 0,4 M€

Structure de la dette

	Au 31/12/2020
Emprunt BEI	10,0
Pool Bancaire BNP/HSBC/BP Med*	6,5
Emprunts bancaires Portugal	4,3
Emprunt BPI	2,0
Emprunt groupe Total	1,5
Avance IAPMEI **	1,3
Emprunts PACA	0,6
Intérêts courus & autres	0,3
Total	26,6

Maturités			
< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans	Total
0,0	1,5	8,5	10,0
0,0	3,5	3,0	6,5
0,7	3,2	0,4	4,3
0,2	1,6	0,2	2,0
0,0	0,0	1,5	1,5
0,0	1,3	0,0	1,3
0,0	0,5	0,1	0,6
0,3	0,0	0,0	0,3
1,2	11,6	13,7	26,6
5%	44%	52%	100%

* : demande de waiver acceptée, sous réserve de formalisation avec BPI qui est contre-garantie (échancier avant waiver : 1 000 / 4 000 / 1 500)

** : échancier de remboursement à mettre en place

UNE FORTE PROGRESSION AU CLASSEMENT GAÏA

Entrée au Panel Gaïa en 2019 (campagne 2018)

- 149^{ème}/230
- 24^{ème}/74 parmi les entreprises réalisant moins de 150M€ de CA
- Score général : 49

Classement Gaïa 2020 (campagne 2019)

- 104^{ème} /230 (+45 places)
- 12^{ème}/78 parmi les entreprises réalisant moins de 150M€ de CA
- Score Général : 63
- **Surperformance** dans les domaines **social** et **environnemental** par rapport à la moyenne du benchmark

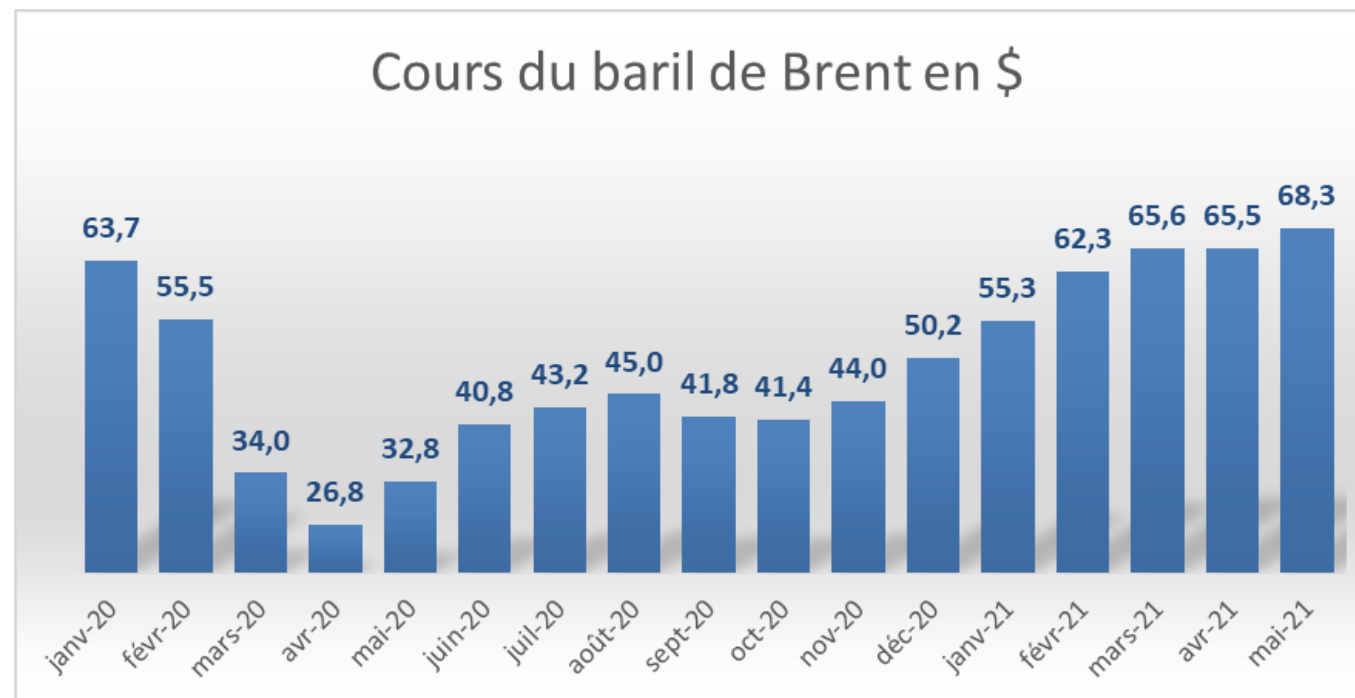


UNE ANNEE SOUS DE BIEN MEILLEURS AUSPICES AVEC :

1

LA REMONTEE DES COURS DES PRODUITS PETROLIERS

Le cours moyen du Brent est revenu à ses niveaux pré-crise sanitaire avec un cours moyen 2021 à fin mai de 63\$/bbl



UNE ANNEE SOUS DE BIEN MEILLEURS AUSPICES AVEC :

2

LA MISE EN SERVICE DE L'UNITE DE MARSEILLE

Premières productions au 2ème trimestre 2021.



UNE ANNEE SOUS DE BIEN MEILLEURS AUSPICES AVEC :

3

L'OBTENTION FIN FEVRIER 2021 D'UN PERMIS SEVESO "HAUT" POUR L'UNITE DE SINES

Sans investissement majeur, passage de la capacité de stockage de 5 000 m³ à plus de 20 000 m³, ce qui permettra à l'avenir d'avoir une approche beaucoup plus opportuniste et flexible sur les approvisionnements



UNE ANNEE SOUS DE BIEN MEILLEURS AUSPICES AVEC :

4

LA VENTE DE LA PREMIERE SCARABOX A LA SOCIETE VALTECH ENERGY AU CAMEROUN

Pour une valeur proche de 5M€ (équipement et licence d'exploitation et d'assistance technique sur 8 ans)



L'INNOVATION SCARABOX

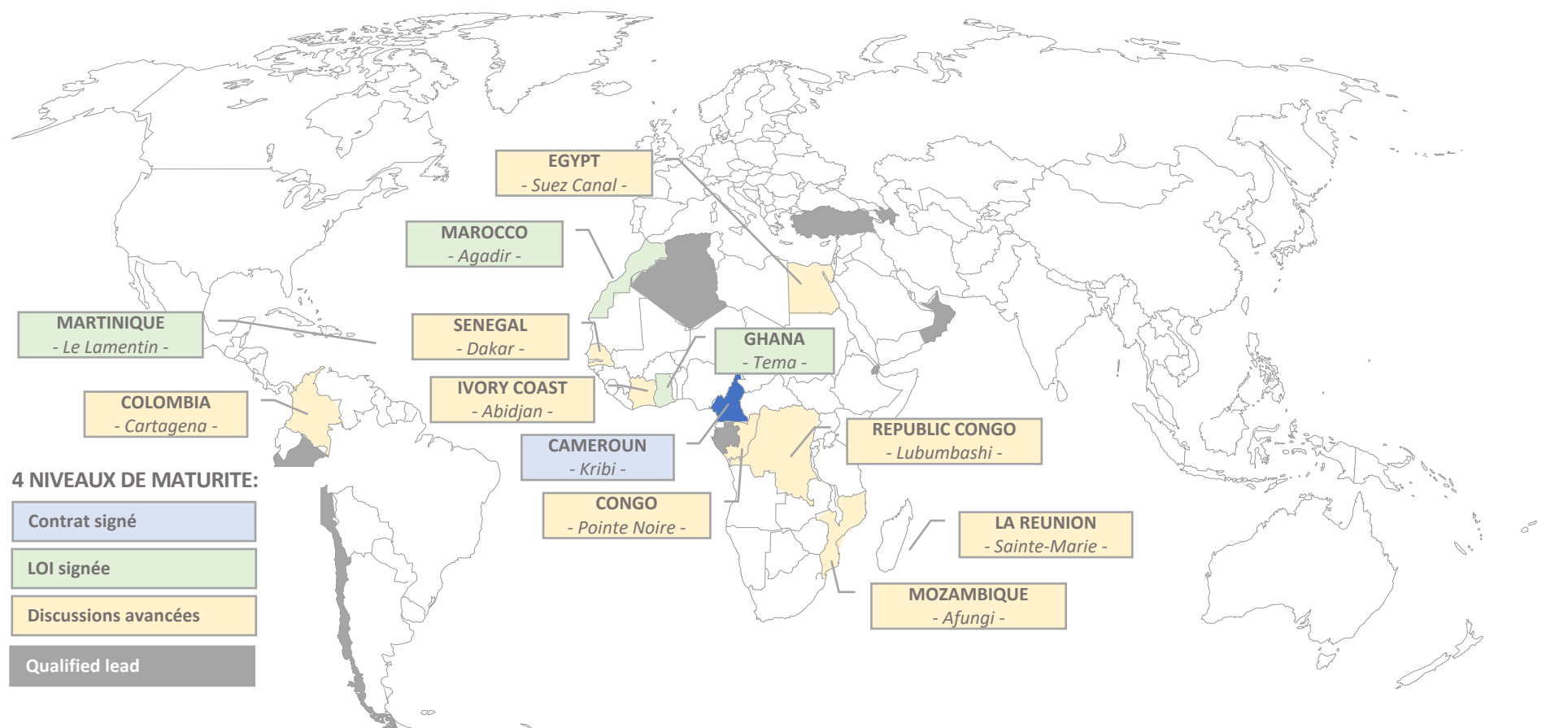
Un design et une conception propriétaires grâce à nos compétences d'ingénierie et d'exploitant depuis 2015

**UN PROCÉDÉ
ÉPROUVÉ ET
PROFITABLE POUR
RETRAITER DES
DECHETS TRES
POLLUANTS
& ÉVITER DES
EMISSIONS DE CO2**



UN MARCHÉ ET UN POTENTIEL MONDIAL

1 contrat, 3 LOIs signés et un panel élargi d'opportunités avancées



Présentation de leurs rapports par les commissaires aux comptes

Présentation des résolutions et du résultat des votes



Première résolution à caractère ordinaire

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2020

- Approbation des comptes annuels qui font apparaître une perte de (2 164 347) €
- Approbation du montant global, s'élevant à 4 531 euros, des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts, ainsi que l'impôt correspondant.

Résolution adoptée

Pour : 1 774 014

Contre : -

Abstention : 100 857



Deuxième résolution à caractère ordinaire

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2020

- Approbation des comptes consolidés qui font apparaître une perte (part du groupe) de (5 067 315) €

Résolution adoptée

Pour : 1 874 871

Contre : -

Abstention : -



Troisième résolution à caractère ordinaire

Affectation du résultat

- Affectation de la perte de l'exercice 2020 au compte « Report à nouveau » qui sera ainsi porté d'un montant débiteur de (7 480 461) € à un montant débiteur de (9 644 808) €
- Aucun dividende versé au titre des trois exercices précédents

Résolution adoptée

Pour : 1 874 871

Contre : -

Abstention : -



Quatrième résolution à caractère ordinaire

Conventions réglementées

- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- Absence de convention nouvelle

Résolution adoptée

Pour : 1 866 947

Contre : 7 924

Abstention : -



Cinquième résolution à caractère ordinaire

Renouvellement du cabinet AUDITINVEST, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire

- Durée : 6 exercices, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2027 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Résolution adoptée

Pour : 1 549 642

Contre : 325 229

Abstention : -



Sixième résolution à caractère ordinaire

Non-renouvellement et non remplacement de Monsieur Jean Marc GLORIES aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant

Résolution adoptée

Pour : 1 874 871

Contre : -

Abstention : -



Septième résolution à caractère ordinaire

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce

Objectifs :

- Contrat de liquidité
- Croissance externe
- Couverture de l'actionnariat salarié
- Couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital
- Annulation

Quotité de capital autorisée :	10 %
Prix maximum d'achat :	36 € par action
Montant maximum de l'opération :	15 990 336 €
Durée de l'autorisation :	18 mois

Résolution adoptée

Pour : 1 759 196

Contre : 115 675

Abstention : -



Huitième résolution à caractère extraordinaire

Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du programme de rachat d'actions

- Annulation des actions autodétenues et réduction du capital social dans la limite de 10% du capital au jour de la décision d'annulation
- Durée: 24 mois

Résolution adoptée

Pour : 1 852 447

Contre : 22 424

Abstention : -



Neuvième résolution à caractère extraordinaire

Délégation de compétence pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées

Émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance.

Montant nominal maximum des actions ordinaires : 1 000 000 euros

Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros

Ces plafonds sont indépendants

Catégories de personnes :

- les personnes physiques ou morales, sociétés d'investissement, trusts, fonds d'investissement ou autres véhicules de placement, investissant à titre habituel dans des entreprises de petites et moyenne capitalisations; et/ou
- les personnes physiques ou morales, sociétés d'investissement, trusts, fonds d'investissement ou autres véhicules de placement, investissant à titre habituel dans le secteur de l'environnement, de la cleantech, pétrolier ou de l'énergie ; et/ou
- les sociétés, institutions ou entités exerçant une part significative de leur activité dans ces domaines

Prix : au moins égal à la moyenne pondérée des trente dernières séances précédant sa fixation avec une décote maximale de 20 %, après prise en compte, en cas d'émission BSA, du prix d'émission desdits bons.

Durée : 18 mois.

Résolution adoptée

Pour : 1 505 327

Contre : 361 623

Abstention : 7 921



Dixième résolution à caractère extraordinaire

Délégation en matière d'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise

Émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise

Plafond : 20 000 euros – plafond indépendant

Durée : 26 mois

Résolution adoptée

Pour : 1 866 850

Contre : 100

Abstention : 7 921



Onzième résolution à caractère ordinaire

Pouvoirs pour les formalités

Résolution adoptée

Pour : 1 874 771

Contre : 100

Abstention : -

